

**LES USINES NON VITALES DOIVENT ETRE
MISES A L'ARRET !**

La CGT SAFRAN souhaite saluer l'**engagement et le dévouement** de nos médecins, infirmiers et infirmières et plus largement de tous les **personnels soignants**, qui dans des conditions particulièrement difficiles, et après 30 ans de démantèlement de l'hôpital public, sont en première ligne face à cette crise sanitaire d'une ampleur inédite pour notre pays. La CGT SAFRAN remercie également l'engagement de tous les personnels permettant à chacun de s'approvisionner en denrées alimentaires et produits de **première nécessité**.

Le plan général de **confinement**, annoncé par le Président de la République impose que les entreprises prennent immédiatement toutes les mesures nécessaires pour que l'immense majorité des salariés n'ait pas à se rendre sur leur lieu de travail. Cela doit être la priorité, à l'heure actuelle, car de l'isolement des personnes dépendra la **durée de la pandémie**.

La CGT Safran appelle à la fermeture de toutes les entreprises dont l'**activité n'est pas vitale à la gestion de la situation actuelle**. En ce qui concerne les sociétés du groupe SAFRAN, la CGT comprend cependant la nécessité de conserver un niveau minimum d'activité afin d'assurer la sécurité nationale.

Il faut par conséquent :

- Favoriser au maximum le télétravail;
- Ouvrir des négociations partout pour définir les modalités de mise en place du chômage partiel;
- Limiter drastiquement le nombre de salariés présents dans les établissements identifiés comme essentiels pour le maintien de la sécurité nationale.

Ces négociations doivent permettre de **maintenir la rémunération** des salariés confrontés au chômage partiel ; l'employeur devant assumer la différence non prise en charge par les règles légales d'indemnisation. **Le bas niveau d'endettement de notre groupe le permet.**

Les profits récents, notamment des grandes entreprises, doivent être **mis à contribution**. La solidarité nationale et la santé de la population n'ont pas de prix.

Si les premières décisions et mesures prises démontraient une volonté de préserver la santé des salariés, elles participaient également à l'effort national nécessaire afin d'**enrayer cette pandémie**.

Désormais la Direction a une priorité bien différente : **préserver les résultats du groupe**.

La lettre de Ph. PETITCOLIN du 18 mars évoquait déjà cette intention en insistant sur la nécessité du maintien de notre "**compétitivité**" malgré le contexte.

La CGT dénonce cette attitude et rappelle que la Direction a un **devoir de résultat quant à la santé** de ses salariés au travail. Alors que le pic n'est pas atteint, en obligeant ses salariés à s'exposer dans la période de confinement, la Direction reporte, sur ces derniers, sa **responsabilité de protection sanitaire**.

SAFRAN, de par sa **responsabilité civique**, se doit d'éviter de participer à l'**engorgement des services de santé**.

**La CGT alerte sur l'attitude dangereuse des dirigeants du groupe SAFRAN,
relayée par l'ensemble des Directions dans nos sociétés.**

À Montreuil, le 21 mars 2020